



JOURNAL DU DÉPUTÉ



TOURTOIRAC
Un joyau du Périgord accessible.

→ PAGE 5

HANDICAP
Les fauteuils roulants enfin remboursés ?

→ PAGE 3

DÉCHETS
Proposition de loi pour corriger les injustices.

→ PAGE 4

PFAS
La fin des polluants éternels.

→ PAGE 7

FIN DE VIE
Ouverture d'un droit à l'aide à mourir.

→ PAGE 6



INTERNATIONAL
À New York au siège des Nations unies pour la COSP 18

→ PAGE 2



ASSEMBLÉE
Mes victoires à l'unanimité en Hémicycle

→ PAGE 3

Redonner du sens à la démocratie

Instabilité politique, colère sociale, démocratie fragilisée : plus que jamais, l'avenir se joue dans la justice sociale, le parlementarisme et une action ancrée sur le terrain.

La rentrée politique a été mouvementée : un gouvernement qui tombe, un nouveau Premier ministre nommé sans réel changement de cap, et un président qui continue de naviguer en solitaire. Dans ce contexte, la colère sociale grandit et elle est légitime.

Mais cette période, aussi instable soit-elle, peut devenir un tournant : l'occasion de faire émerger d'autres voix, de remettre la justice sociale au centre des priorités, et surtout de redonner

du sens à notre démocratie en s'appuyant sur l'engagement citoyen.

Depuis la dissolution de l'Assemblée en juin dernier, notre pays traverse une période d'instabilité politique sans précédent. Ce ne sont pas des gouvernements qui protègent les siens. Cette protection ne s'arrête pas à ses alliés politiques : elle s'étend à tout un système, celui des ultra-riches, des grandes entreprises, de ceux qui profitent sans ja-

mais contribuer, même en temps de crise. Pendant que les services publics sont étranglés, pendant que les Français peinent à boucler leurs fins de mois, Macron continue de faire le choix de l'indécence : épargner les grandes fortunes, fuir le débat démocratique et mépriser la colère populaire. Il existe pourtant des solutions justes et efficaces comme la taxe proposée par l'économiste Gabriel Zucman qui permettrait de faire contribuer équitablement les milliardaires. Et ce n'est pas une idée marginale : selon un sondage IFOP, 86 % des Français y sont favorables.

Face à cette impasse, nous devons rompre avec les méthodes autoritaires. Nous devons, comme nos pays voisins, rentrer dans un véritable parlementarisme. Il est indispensable de bâtir une gouvernance à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux, capable de dépasser les clivages po-

litiques. La gauche doit rester combative, unie, et prête à reconstruire une alternative crédible. Ce sont ces convictions qui ont guidé mon action ces derniers mois. Dans un contexte de tensions, j'ai choisi de rester fidèle à une autre manière de faire de la politique : celle du dialogue, de l'écoute et de la présence sur le terrain. À l'heure du bilan, je suis convaincu que mon engagement pourra nourrir une forme d'espoir collectif et démontrer que, malgré les blocages, des résultats concrets peuvent être obtenus.

Ne pas baisser les bras, tenter même sans majorité, faire preuve d'écoute et être présent sur le territoire au plus proche des gens : telles ont été mes boussoles ces derniers mois. Voilà ce qui m'anime, et ce que je continuerai à porter, avec détermination.



L'ANNÉE EN PÉRIGORD

78

Entretiens téléphoniques

45

Rendez-vous à la permanence

135

Rencontres publiques

65

Visites sur le terrain

7

Cafés parlementaires

Une présence à l'international

BERLIN

En mai, j'ai eu l'honneur de représenter la France au Global Disability Summit à Berlin, sommet mondial consacré aux droits des personnes en situation de handicap. J'y suis intervenu lors de la conférence sur la participation et la représentation dans la vie publique. J'ai rappelé qu'en France, pays des Droits de l'Homme, le validisme reste une des principales discriminations.

La France a été condamnée à plusieurs reprises par l'ONU pour non-respect de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Mon élection en 2022, première d'un député en fauteuil roulant sous la Ve République, a contraint l'Assemblée natio-

nale à commencer à se rendre accessible, même si les obstacles demeurent. Ce sommet a été l'occasion d'échanger avec des responsables du monde entier, de partager les

avancées françaises, mais aussi de pointer nos retards inacceptables.

Sébastien Peytavie et Kerstin Griese au Global Disability Summit à Berlin.



NEW YORK

Mi-juin, j'étais à New York pour la 18e Conférence des États parties à la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. 193 États étaient représentés. J'y ai porté la voix des personnes concernées, à la lumière du rapport que j'ai co-rédigé sur la loi de 2005. Un rapport qui montre à quel point la France est en retard sur ses propres engagements internationaux. J'ai retrouvé Kerstin Griese, secrétaire d'État allemande rencontrée à Berlin, et échangé avec Christina Curry, adjointe au maire de New York chargée de l'accessibilité.

Sébastien Peytavie dans le couloir de la salle de l'Assemblée générale des Nations unies à New York.



Victoires à l'unanimité : une grande fierté

L'année dernière a été porteuse de belles victoires sur les enjeux du handicap. Votées à l'unanimité, elles illustrent qu'il est possible de faire avancer les droits dans un esprit de consensus, même en période d'instabilité politique !



Sébastien Peytavie lors de son discours devant l'Assemblée le 12 mars 2025.

HANDICAP

REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES FAUTEUILS ROULANTS

Ma proposition de loi sur le remboursement intégral des fauteuils roulants a été approuvée le mardi 3 décembre à l'Assemblée nationale. Elle prévoit que les fauteuils roulants soient intégralement remboursés par les organismes d'assurance maladie avec la participation éventuelle des compléments santé et de la prestation de compensation du handicap (PCH). Concrètement, cela signifie qu'à partir du 1er décembre 2025, tous les fauteuils roulants seront intégralement pris en charge par l'Assurance maladie.

Trop longtemps, les personnes ayant besoin d'un fauteuil roulant ont dû affronter un système injuste, fait de procédures lourdes, de délais inacceptables et de coûts exorbitants. Cette réforme met fin à cette inégalité, en instaurant un guichet unique, où l'Assurance maladie devient l'unique financeur. Rappelons-le : un fauteuil roulant adapté, ce n'est pas un luxe, mais un droit à la dignité et à l'autonomie !

DÉMOCRATIE

FINI LE VOTE ASSIS-DEBOUT !

Saviez-vous que, jusqu'à récemment, le règlement de l'Assemblée nationale autorisait encore le vote assis-debout ? J'ai souhaité m'emparer de ce sujet, certes symbolique, mais fondamental, pour rappeler que nos institutions doivent pleinement intégrer les enjeux d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Ce texte a été déposé le 11 février 2025 conjointement avec la présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, vingt ans jour pour jour après la promulgation de la loi de 2005 sur les droits des personnes handicapées. Il a été adopté à l'unanimité. Mais ce n'est qu'une première étape. Le manque

d'accessibilité en politique ne se limite pas au Parlement, le chemin est encore long comme en témoigne le rejet de la suppression de ce vote au Sénat.

Aujourd'hui, seulement 0,02 % des élus en France sont en situation de handicap, alors que nous représentons 20 % de la population. À quelques mois des municipales, il est temps que nos partis prennent leurs responsabilités. Avoir un siège accessible, proposer une aide humaine et technique pour faire campagne, garantir une égalité des chances : ce sont des exigences démocratiques fondamentales.

Garantir l'accessibilité en politique, c'est ouvrir la porte à une représentation plus juste, où les personnes handicapées peuvent enfin peser sur les décisions qui les concernent et qui concernent aussi la société dans son ensemble.

Continuer de faire avancer les droits des personnes handicapées

Sur ma proposition, la commission des Affaires sociales a lancé la mission d'évaluation de la loi du 11 février 2005.

Près de 20 ans après la loi de 2005, la promesse d'égalité pour les personnes en situation de handicap n'est toujours pas tenue. 86 % des personnes handicapées rencontrent encore des difficultés à se déplacer et 56 % peinent à accéder à un logement adapté. Malgré les engagements pris, les obstacles au quotidien demeurent, freinant leur accès à l'éducation, à l'emploi et à la vie sociale.

J'ai eu à cœur de porter la mission d'évaluation de cette loi qui vise à dresser un bilan précis et actualisé de son application, afin d'identifier les évolutions nécessaires pour garantir une société pleinement inclusive.

Nous avons mené ces travaux avec Christine Le Nabour, députée du groupe Ensemble, en tant que co-rapporteurs. Nous nous sommes appuyés sur des auditions réunissant des représentants d'associations, des personnalités qualifiées ainsi que des intervenants issus d'instances nationales, européennes et internationales.

La parole des personnes concernées a également été recueillie grâce à la plateforme dédiée RienSansNous.fr. C'était pour nous une grande avancée : donner toute leur place aux personnes concernées, les entendre, valoriser leurs expériences et les intégrer pleinement dans un travail parlementaire.



Sébastien Peytavie et Christine Le Nabour lors de la présentation de leur rapport.

L'accessibilité ne peut plus être un objectif constamment repoussé. Il est temps que la France respecte enfin ses engagements et garantisse à toutes et tous une pleine participation à la société. Je continue à porter ce combat avec détermination.

Pour rappel : La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées reconnaît le droit à la compensation du handicap, pose le principe de l'accessibilité généralisée dans les espaces publics et renforce les dispositifs favorisant l'accès à l'éducation, l'emploi et la vie sociale dans une logique d'égalité des droits.



Retrouvez mon rapport et mes recommandations en **scannant le QR Code** ou rendez-vous sur le site rapport.peytavie.fr

À vos côtés : engagé sur le terrain

Marchés de producteurs, rencontres avec les entreprises locales, rendez-vous avec des agriculteurs et des citoyens, réunions avec les élus du territoire : mon année a été marquée par une forte présence en circonscription. J'ai à cœur d'être au plus proche de vous en me rendant sur le terrain toutes les semaines.

EMPLOI

CONDAT : UNE LUTTE LOCALE POUR L'EMPLOI

En septembre, j'étais, comme depuis le début, aux côtés des salariés, des élus et des syndicats lors de la table ronde sur l'avenir des Papeteries de Condat. Le constat est glaçant : l'entreprise ne tiendra financièrement que quelques mois, et le spectre d'une liquidation se précise. Ce que nous voulons éviter à tout prix. Il ne reste aujourd'hui qu'une voie réaliste : que les actionnaires cessent de bloquer et cèdent enfin le site à un repreneur industriel crédible, porteur d'un projet solide.

Avec les élus, nous sommes mobilisés depuis le premier jour. Mais sans un État volontaire, capable de faire pression sur les actionnaires et d'accompagner une solution industrielle, nos efforts resteront vains. Jusqu'à présent, le gouvernement a choisi de détourner le regard. Ce silence met en danger des savoir-faire précieux et des centaines d'emplois.

Je continue d'être actif aux côtés des salariés et des syndicats pour m'assurer que Condat ne soit pas un énième abandon industriel et que nous aboutissions à un vrai projet de territoire vivant et durable.

Sébastien Peytavie à la réunion sur l'avenir des papeteries de Condat.



AGRICULTURE

EN TERRITOIRE AUX CÔTÉS DE CELLES ET CEUX QUI NOUS NOURRISSENT



Sébastien Peytavie Aux Brebis Délices à Bassillac et Auberoche.

Cette année encore, j'ai poursuivi mon action auprès des agriculteurs et de nos territoires. L'agriculture est au cœur de nos ruralités : elle influence à la fois notre quotidien et notre environnement. Depuis le début de mon mandat, j'ai choisi d'écarter tout dogmatisme pour engager un dialogue avec l'ensemble des agriculteurs. Ensemble, nous réfléchissons à l'agriculture périgourdine d'aujourd'hui et de demain, aux transitions nécessaires de nos pratiques et de notre consommation. Je souhaite aussi susciter des vocations pour ce métier essentiel, qui relie la nature et l'humain et tisse un lien vivant entre

GESTION DES DÉCHETS

DÉCHETS : UNE PROPOSITION DE LOI POUR CORRIGER LES INJUSTICES

Depuis plusieurs mois, en dialogue avec les élus locaux et le SMD3, je travaille à l'élaboration d'une proposition de loi pour un service public de gestion des déchets durable et socialement juste. Je suis particulièrement sensible aux difficultés importantes que nous traversons en Dordogne depuis la mise en place de la redevance incitative : factures qui ont pour certains injustement explosé, bennes inaccessibles, augmentation des dépôts sauvages, manque de transparence... La question de la tarification de la gestion des déchets est révélatrice des inégalités sociales face à la transition écologique.

Cette proposition de loi vise ainsi à une tarification plus juste, basée non plus sur la valeur foncière (aujourd'hui obsolète) mais sur les revenus des foyers. Elle prend également en compte les déchets spécifiques des publics vulnérables (couches pour bébé ou adultes, déchets médicaux,

protections menstruelles...) et valorise également les efforts en matière de tri des déchets en permettant une réduction de la facture. De plus, le sentiment d'injustice est d'autant plus compréhensible que les obligations à l'égard des premiers émetteurs des déchets, les industriels, sont faibles. Je proposerai donc de renforcer les sanctions via une taxe sur les produits non recyclés dont les recettes seront directement affectées aux collectivités.

Enfin, conscient que la transition écologique doit non seulement être sociale mais aussi démocratique, cette proposition de loi vise à impliquer davantage les citoyens et citoyennes dans l'élaboration des politiques publiques en matière de déchets.

Tout ce travail législatif est construit avec des collectifs citoyens et acteurs de terrain afin qu'il soit en phase avec les réalités du territoire et les besoins de chacun.

territoires et habitants. Sans agriculteurs, il n'y a ni alimentation locale de qualité, ni paysages vivants, ni avenir durable pour nos campagnes.

Tout au long de l'année, j'ai participé à de nombreux rendez-vous : Élevage et territoire, Terre en fête, rencontres sur la forêt, Assises de l'élevage, Foire au veau primé de Bades d'Ans, Salon de l'Agriculture, Fête des battages à Salignac, assemblées générales des syndicats et Chambres d'agriculture. Ces temps forts me permettent de mieux comprendre la réalité de nos agriculteurs et de mesurer à quel point leur travail est vital pour notre société. Chaque mois, je visite aussi une ferme ou une organisation. J'ai par exemple organisé une rencontre entre éleveurs, notamment de la fi-

lière canard, pour échanger sur l'avenir des fermes artisanales à taille humaine, autonomes de la production à la transformation. Ces échanges réguliers renforcent le lien de confiance indispensable entre élus et monde agricole.

J'ai rencontré à plusieurs reprises les syndicats de producteurs de noix, noisettes et pruneaux pour échanger sur l'avenir de ces filières. Ensemble, nous cherchons un équilibre entre exigences sanitaires, environnementales, de production et de durabilité. Ces discussions nourrissent mon travail à l'Assemblée et me permettent d'apporter un point de vue solide, construit en lien direct avec celles et ceux qui nous nourrissent tout en préservant nos territoires et notre environnement.

SYSTÈME ACTUEL*

Une redevance incitative inéquitable

JE PRODUIS DES DÉCHETS

JE PAYS

Part fixe
Forfait fixe annuel

+

Part variable
Je paye davantage au-delà d'un plafond de levées

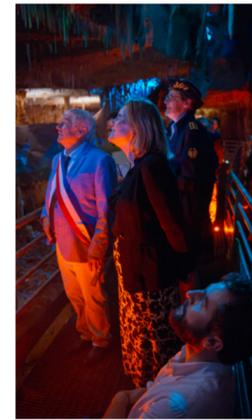
SYSTÈME QUE JE PROPOSE

Une tarification progressive, sociale et écologique

*Les communes administrées par le Sictom du Périgord noir passeront à ce système au 1er janvier 2026.

PATRIMOINE

UN JOYAU DU PÉRIGORD ACCESSIBLE



Dominique Durand, Yaël Braun-Pivet, Marie Aubert et Sébastien Peytavie lors de la visite de la grotte de Tourtoirac.

Aux côtés de Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, j'ai eu le plaisir de visiter la grotte de Tourtoirac, un site naturel exceptionnel façonné par 110 millions d'années. Grâce à l'engagement des élus locaux, ce trésor souterrain est aujourd'hui accessible à toutes et à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Aménagée sur 300 mètres ouverts à la visite, plusieurs dizaines de mètres sous terre, la grotte accueille chaque année près de 34 000 visiteurs.

JE PRODUIS DES DÉCHETS

SUIS-JE UN PUBLIC VULNÉRABLE ?

Je fais partie d'un public vulnérable si je produis des déchets spécifiques : couches pour bébé ou adultes, déchets médicaux, protections menstruelles

JE PAYS

Part fixe
Tarif progressif basé sur les revenus

+

Part variable
Modulé à la hausse ou à la baisse selon les déchets produits

-

Réduction
Si je fais partie d'un public vulnérable

CATASTROPHES NATURELLES

VAINCRE ENSEMBLE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le 27 juin à Nadaillac et à Belvès, puis le 29 août à Saint-Rabier et La Bachelerie, des intempéries particulièrement violentes ont frappé le Périgord noir. Je me suis rendu sur place pour constater l'ampleur des dégâts : toitures arrachées, arbres déracinés, vergers de noyers dévastés. Les habitants et les agriculteurs en premier lieu paient le prix fort du dérèglement climatique. Ce ne sont plus des "aléas" naturels : c'est le résultat d'un système qui met en péril nos écosystèmes ruraux, nos terres agricoles, et nos vies. Il nous faut agir concrètement et sans attendre, comme le dit le maire de Nadaillac avec qui j'ai pu échanger le lendemain de l'orage : "La commune, c'est précieux, on y fait attention, c'est plus que notre maison".

Je tiens à exprimer tout mon soutien aux habitants, aux agriculteurs et à remercier les élus, pompiers, agents communaux pour leur réactivité et leur engagement.



Sébastien Peytavie et Claude Delpy après la tempête qui a touché Saint-Rabier.

RENCONTRES

LES CAFÉS PARLEMENTAIRES

Échanger ensemble, débattre librement sans tabou : c'est l'esprit des cafés parlementaires que j'organise depuis plusieurs années.

De Limeyrat à Terrasson, en passant par Boulazac ou Tourtoirac, ces rendez-vous réguliers permettent d'échanger sur les sujets du quotidien comme sur les grands enjeux nationaux. J'ai à cœur de continuer à

parcourir la circonscription à votre rencontre : dans le café du village, dans une ambiance conviviale où chacun peut s'exprimer, poser ses questions, confronter ses idées ou simplement écouter. Alors, aux prochains cafés parlementaires, retrouvons-nous pour faire vivre ce dialogue.

Sébastien Peytavie au Café parlementaire de Vergt.



Retrouvez les prochaines dates en scannant le QR Code ou rendez-vous sur le site cafes.peytavie.fr

CULTURE

LE PÉRIGORD FAIT VIBRER LA CULTURE

Salon du livre de culture occitane, Salon d'art Sanilh'art, Tiers-lieu La Pelle aux Idées, 104ème Félibrée à Sarlat... Autant d'événements auxquels j'ai eu le plaisir de participer, et qui témoignent de la richesse et du dynamisme culturel du Périgord Noir. Je reste pleinement engagé pour soutenir ces initiatives qui renforcent le lien social, animent nos communes et valorisent notre patrimoine. Merci aux associations, aux acteurs culturels, aux bénévoles qui les font vivre avec passion et générosité !



Au cœur des batailles décisives

Malgré une Assemblée plus que jamais divisée, la représentation nationale parvient à avancer sur des sujets essentiels : fin de vie, déserts médicaux, lutte contre le cancer, pour garantir égalité et dignité dans l'accès aux soins.

FIN DE VIE

OUVERTURE D'UNE AIDE À MOURIR

En mai 2025, l'Assemblée s'est prononcée sur les deux parties du texte sur la fin de vie. La première partie est une condition essentielle : garantir l'accès aux soins palliatifs sur tout le territoire. Aujourd'hui, 20 départements n'ont aucune unité de soins palliatifs. Ce texte prévoit aussi la création de maisons d'accompagnement : des lieux pour les personnes qui ne peuvent plus être hospitalisées mais ne peuvent pas non plus rentrer chez elles. Il était indispensable de commencer par là.

Une fois ces conditions posées, nous avons travaillé à une ligne d'équilibre sur un nouveau droit d'aide à mourir. Les soins palliatifs, avec la sédation profonde et continue, répondent à de nombreuses situations. Mais certains cancers ou maladies entraînent des douleurs si intenses qu'aucun traitement ne parvient à les soulager. Le deuxième volet du texte permet de répondre à ces cas extrêmes. Pour accéder à ce droit, il faudra remplir les cinq conditions strictes : être majeur, résider en France, être libre et conscient, être atteint d'une maladie incurable en phase avancée ou terminale et souffrir de douleurs réfractaires que rien ne peut soulager. Seule la personne concernée pourra en faire la demande, et seulement si elle répond à tous les critères. Cette demande devra être va-

lidée par un collège de professionnels de santé. Nous avons veillé à ce que les critères soient stricts : ce droit ne pourra jamais être demandé pour des raisons économiques, sociales, ou en raison d'un handicap ou d'une maladie neurodégénérative.

Je me suis opposé à l'idée de directives anticipées. Car ce que l'on croit aujourd'hui insupportable peut ne plus l'être demain, une fois en situation de vulnérabilité. La demande doit venir de la personne elle-même, en pleine conscience, et elle doit pouvoir changer d'avis jusqu'au dernier instant.

Ce texte est le fruit de nombreuses auditions, du travail de la Convention citoyenne et de longs débats. Il s'agit de permettre, dans des cas très limités, de ne plus souffrir. Le droit à la dignité ne peut être invoqué contre la vie : aucune vie, même vulnérable ou dépendante, n'est indigne. C'est pour cela que le texte s'appuie sur la notion de souffrance réfractaire et de critères stricts.

Il fallait un texte équilibré, garantissant un droit de réserve pour les soignants ne souhaitant pas participer à cet acte. Ainsi seuls les soignants volontaires participeront à l'accompagnement de l'aide à mourir. Nous n'ouvrons pas un droit de cette nature sans en peser chaque mot. Et sans garder à l'esprit une exigence : protéger, accompagner, et garder la personne et sa volonté au centre du parcours de soins.

DÉSERTS MÉDICAUX

METTRE FIN AUX INÉGALITÉS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Aujourd'hui, 8 millions de Français vivent dans un désert médical. 6 millions n'ont plus de médecin traitant. Dans certains territoires, il faut attendre jusqu'à 189 jours pour consulter un ophtalmologue, 93 jours pour un gynécologue, et parfois plus d'une semaine pour voir un généraliste.

C'est pourquoi j'ai co-signé une proposition de loi transpartisane ambitieuse, soutenue par plus de 1 500 élus locaux, qui vise à réguler l'installation des médecins dans les territoires déjà bien pourvus afin de mieux répondre aux besoins des zones sous-dotées comme la Dordogne. Ce texte, adopté

en première lecture à l'Assemblée nationale, constitue une avancée majeure pour l'égalité d'accès aux soins. Il faudra désormais que le Sénat se prononce, mais nous avons franchi une étape déterminante.

Cet engagement législatif, je le porte également sur le terrain, en Dordogne. Membre du conseil de surveillance de l'hôpital de Sarlat, je suis chaque dossier de près, qu'il s'agisse des urgences, de la maternité ou de l'attractivité médicale locale. Je suis mobilisé aux côtés des élus, des professionnels de santé, des syndicats et des collectifs citoyens pour défendre nos services publics de santé.

Face à la fermeture de structures, aux délais d'attente indécents et aux inégalités territoriales croissantes, je continue à agir, à proposer, à défendre notre droit fondamental à la santé, que l'on vive en ville ou à la campagne.

REGISTRE DES CANCERS

MIEUX LUTTER CONTRE LE CANCER EN FRANCE

En France, on estime à 433 000 le nombre de nouveaux cas de cancers en 2023. Pourtant, seuls 24 % de la population sont aujourd'hui couverts par les registres existants, dispersés et incomplets. Cette fragmentation nuit à la prévention, au dépistage et à la recherche, notamment sur les causes environnementales. Pour y mettre fin, en juin 2025, le Parlement a voté la création d'un registre national des cancers confié à l'Institut national du cancer.

Avec ce registre national, les données seront enfin centralisées. Cela permettra d'améliorer la prévention et le dépistage, de renforcer le diagnostic précoce, d'optimiser la prise en charge des patients. Ce registre

constituera aussi un outil de suivi et d'alerte épidémiologique. Il offrira une base solide pour la recherche en permettant de mieux mesurer l'incidence et la prévalence des cancers, d'en suivre l'évolution dans le temps et d'évaluer l'efficacité des prises en charge. En s'appuyant sur ces données, la France pourra mieux identifier les déterminants géographiques ou sociaux de la maladie et renforcer les actions de santé publique pour réduire les inégalités face au cancer. Un décret d'application viendra préciser le rôle des équipes de recherche pour assurer une collecte fiable et efficace des données.

Avec cette avancée, la France se met enfin au niveau des autres pays européens qui disposent déjà de registres nationaux harmonisés. C'est une étape majeure pour mieux lutter contre le cancer, améliorer la santé publique et donner à la recherche les moyens de progresser.

La mémoire comme rempart

AUSCHWITZ-BIRKENAU

NE PAS OUBLIER L'HISTOIRE

En avril, j'ai participé à un voyage de mémoire à Auschwitz-Birkenau, organisé par la Licra Dordogne, aux côtés d'une dizaine de collégiens et lycéens. Se rendre sur ce site, c'est être confronté à l'indicible : 1,1 million de Juifs assassinés, des milliers

d'opposants politiques, tant de vies broyées par une machine de mort et de déshumanisation.

Dans un contexte où l'oubli et le négationnisme gagnent du terrain, notre devoir est clair : se rendre sur place, comprendre, et transmettre. Pour que la mémoire ne s'éteigne jamais.

MÉMOIRE

COMMÉMORER LA LIBÉRATION ET LA RÉSISTANCE

En 2025, nous avons célébré le 80e anniversaire de la Libération. À cette occasion, j'ai eu l'honneur de me rendre à Strasbourg et à Périgueux, pour commémorer la fin de l'occupation et la victoire de

la liberté. Depuis 1939, les histoires de l'Alsace et de la Dordogne sont intimement liées : 100 000 Alsaciens ont trouvé refuge en Dordogne, dont 12 000 à Périgueux. Nombre d'entre eux ont pris part à la Résistance, et beaucoup sont restés après la guerre. Depuis 1984, Strasbourg et Périgueux sont villes-sœurs, portées par une même idée de sororité : celle qui unit dans la solidarité, la dignité et la mémoire.



Des victoires encourageantes et concrètes portées par mon groupe à l'Assemblée

Tout au long de l'année passée, mon groupe à l'Assemblée a su prendre à bras le corps des sujets essentiels touchant au quotidien des français, à leur pouvoir d'achat et à leur santé.

PFAS

LA FIN DES POLLUANTS ÉTERNELS

En février 2025, une proposition de loi interdisant les PFAS (polluants éternels) portée par mon collègue écologiste Nicolas Thierry a été adoptée à l'Assemblée. C'est une victoire historique sur le plan de la santé et de l'environnement !

Cette loi prévoit d'interdire, à partir du 1er janvier 2026, la fabrication, l'importation, l'exportation et la mise sur le marché de cosmétiques, chaussures, habits, produits imperméabilisants ou encore farts de ski contenant des PFAS. Malheureusement, cette interdiction ne s'appliquera pas aux ustensiles de cuisine, la majorité des dé-

putés ayant refusé de les inclure malgré les risques pour la santé.

Elle impose également un contrôle obligatoire des PFAS dans l'eau potable par les autorités et instaure une taxe pollueur-payeur afin que les industriels qui fabriquent ou utilisent massivement ces substances contribuent à financer la dépollution de l'eau. Cette contribution sera fixée à 100 euros pour 100 grammes de PFAS rejetés.

Alors qu'il s'apprêtait à quitter le pouvoir début septembre, le gouvernement Bayrou s'est activé à déconstruire plusieurs avancées législatives en matière d'écologie. Un décret est venu vider de sa substance la loi sur les PFAS. C'est un sabotage inacceptable que je condamne fermement.

QUE SONT LES PFAS ?

Les PFAS sont des produits chimiques de synthèse polluants et très persistants.



INDUSTRIE

Utilise des PFAS pour produire et en rejette dans l'environnement.



BIENS

Contiennent des PFAS contaminant l'environnement, ainsi que les personnes.



ALIMENTS

Pollués par les PFAS présents dans l'environnement.



HUMAINS

Contaminés par leur environnement et par la consommation d'aliments pollués.

TAXE ZUCMAN

DEMANDER AUX PLUS RICHES DE CONTRIBUER À LEUR JUSTE PART

La justice fiscale est un enjeu fondamental, surtout dans une période où l'on agite sans cesse la menace de la dette. Je suis convaincu que le cœur du problème réside davantage dans le manque de recettes de l'État que dans l'excès de dépenses.

Il y a quelques mois, mon groupe à l'Assemblée nationale a défendu une mesure forte : la taxe Zucman. Cette

proposition vise à instaurer un impôt de 2 % sur les patrimoines des plus grandes fortunes de France. Elle concernerait uniquement les 1 800 foyers les plus riches du pays et pourrait générer entre 15 et 25 milliards d'euros par an. L'objectif est simple : faire en sorte que ceux qui ont le plus contribuent davantage au financement de l'État, afin de rééquilibrer notre budget sans réduire les moyens alloués aux services publics.

Malgré une adoption à l'Assemblée en février, le Sénat l'a rejetée en juin. Mais nous ne sommes qu'au début de ce combat majeur ! Nous la proposerons de nouveau lors de l'étude du budget cet automne : la justice fiscale ne peut plus attendre !

QU'EST CE QUE LA TAXE ZUCMAN ?

UN IMPÔT PLANCHER DE **2%** SUR LES PATRIMOINES DES ULTRA-RICHES

CONCERNE LES **1800** Foyers LES PLUS RICHES DU PAYS

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

ALIMENTATION SAINE ET DE QUALITÉ POUR TOUT LE MONDE

La Sécurité Sociale de l'Alimentation portée par mes collègues Charles Fournier et Boris Tavernier veut faire de l'alimentation un commun universel. Elle propose qu'une expérimentation pendant 5 ans soit menée afin de prouver l'efficacité du dispositif. Le principe ? 150 euros par mois crédités sur une "carte vitale de l'alimentation" accessible à tous et toutes qui pourraient être dépensés dans des lieux

conventionnés démocratiquement. Cette mesure concrète permettrait : pour les citoyens, de leur garantir un accès à des produits sains, durables et de qualité à proximité de chez eux. Pour les agriculteurs et les travailleurs des filières alimentaires, de leur assurer un revenu digne et juste

L'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation fait l'objet de réflexions depuis plusieurs années et elle revient aujourd'hui au premier plan face à l'aggravation de la précarité alimentaire. On estime désormais que plus de 8 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire pour se nourrir. Étudiée en commission mais pas encore votée, cette loi sera un des grands combats que je porterai ces prochaines années.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



COTISATION

Comme pour la sécu : chacun cotise selon ses moyens. Ces cotisations alimentent une caisse nationale d'alimentation.



ATTRIBUTION

Un foyer reçoit un crédit alimentaire de 150€ sur une carte vitale de l'alimentation.



UTILISATION

Le crédit sert à acheter des produits alimentaires sains, durables et locaux.



EFFETS ATTENDUS

Baisse de la précarité alimentaire
Soutien massif à l'agriculture paysanne et durable
Réduction de l'impact écologique de l'alimentation
Égalité d'accès à une alimentation de qualité

EFFETS DES PFAS SUR LA SANTÉ AVÉRÉS ET SUSPECTÉS

Maladie thyroïdienne
Cholestérol élevé
Cancer du sein
Usure du foie
Cancer du rein
Allongement du temps pour être enceinte
Inflammation des intestins
Hypertension causée par la grossesse
Cancer des testicules
Augmentation du risque de fausse-couche

Source : EAA

MON ÉQUIPE

Une équipe engagée
pour faire avancer mes combats !



LAURA JOVIGNOT

Collaboratrice parlementaire
chargée du législatif



ANTONIN BERGIER

Collaborateur parlementaire
chargé de la circonscription



JULIE PASQUET

Collaboratrice parlementaire
chargée de la mobilisation



LOAN CANNARD

Collaborateur parlementaire
chargé de la communication

SUIVEZ MON ACTUALITÉ

Suivez-moi jour après jour sur
mes **réseaux sociaux** !

Retrouvez-y mon **agenda**,
mes **analyses**, mes
explications de votes,
les **photos** de mes
déplacements en France
comme en Dordogne...

Cherchez dans la barre de
recherche du réseau social :

Ou rendez-vous sur www.peytavie.fr



COMMENT ME JOINDRE ?

Pour partager vos préoccupations et idées,
contactez-moi par **mail**, par **courrier** ou sur **mon site**.

sebastien.peytavie@assemblee-nationale.fr

Sébastien Peytavie
126 rue de l'Université
75355 Paris

Rendez-vous sur
contact.peytavie.fr

RESTONS EN CONTACT !

Pour recevoir ma **newsletter** et
ma **carte de vœux**, inscrivez-vous !

S'INSCRIRE PAR COURRIER



Remplissez, découpez
et envoyez le coupon à
Sébastien Peytavie
126 Rue de l'Université
75355 Paris

S'INSCRIRE EN LIGNE



Scannez le QR Code
ou rendez-vous sur
www.peytavie.fr

Prénom Nom

Mail @

Code postal [][][][][][] Ville

Adresse

Cochez pour accepter de recevoir : la carte de vœux par courrier la newsletter par email

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en envoyant un mail à sebastien.peytavie@assemblee-nationale.fr

